



Plainte travail non déclaré

Par **lorem**, le **26/08/2012** à **20:26**

Bonsoir ,

Je vous écris car j'ai effectué un total covering (adhesif qui recouvre tout la carrosserie) sur le vehicule d'un ami, c'étais ma premiere réalisation , la personne était au courant.

Je lui est annoncé un prix de 900euros, prix qui couvrais seulement les frais car je ne souhaité pas faire de profit.

Lors du résultat des defaults sont apparu , mon ami a refusé de me payer ,mais souhaite recupérer sont avance que je lui avais demandé(300euros).

J'ai refusé , il a donc pris l'initiative de porté plainte.

Quesque je risque sachant que je suis autoentrepreneur mais dans une autre banche ?

Cordialement